

... et une station de traitement de l'eau à Rouina

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré une station de traitement de l'eau à Rouina, à l'ouest de la wilaya. Après avoir écouté un exposé présenté par le directeur de wilaya des Ressources en eau, qui a fait état de la présence de nitrates dans les forages de la région de Djendel, M. Sellal a demandé aux responsables des secteurs des ressources en eau et de l'agriculture de "coordonner" leurs efforts afin de maîtriser l'utilisation des engrais chimiques dans l'agriculture et de réduire la pollution de l'eau destinée à l'utilisation quotidienne par les citoyens.

"Il est impératif de veiller à ce que l'utilisation des engrais ne se répercute sur la pollution d'origine agricole de l'eau potable", a insisté M. Sellal, qui a inspecté, à l'occasion, les laboratoires dont dispose cette station servant à l'alimentation en eau potable de six communes de la région. A la faveur de la mise en service de cette station, les communes de Rouina, El Attaf, El Abadia, Bourached, Zeddine et El Mayenne seront alimentées à partir du barrage d'Ouled Mellouk



disposant d'une capacité de 127 hm³. L'entrée en service de cette station permettra également l'irrigation de 4.835 ha de terres agricoles (côté El Abadia) faisant partie du périmètre El Amra El Abadia d'une superficie de 8.495 ha.

La station de traitement, d'une capacité de 500 litres/seconde (soit 43.200 m³/jour), a mobilisé une autorisation de programme de près de 5,6 milliards de DA. Elle est constituée d'une station de pompage principale d'une capacité de

500 litres/seconde refoulant sur trois couloirs (Bourached, El Abadia et El Maïne), de 5 stations de reprise, d'une barge flottante d'une capacité de 45.600 m³/j, de 9 réservoirs et d'un système de télétransmission. Desservant lors de son entrée en service 195.703 habitants, la station de traitement de l'eau de Rouina alimentera une population estimée à 271.000 habitants à l'horizon 2030, faisant passer la dotation journalière par habitant de 130 l à 200 l.

Blida

Examen du projet de la nouvelle ville de Bouinane

Le projet de réalisation de la ville nouvelle dans la région de Bouinane, à 20 km à l'Est de Blida, a fait l'objet d'un examen du conseil exécutif de la wilaya.

Ce projet d'importance, inscrit à la réalisation en 2004, n'a pas encore vu le jour, a indiqué le wali Abdelkader Bouazghi, signalant que sur la totalité du projet «seul les logements AADL ont été lancés en travaux».

Aussi, le chef de l'exécutif de la wilaya a recommandé, lors de la réunion mardi du conseil exécutif de la wilaya, l'élaboration, dès à présent, des plans de toutes les structures économiques et sociales programmées, au sein de cette nouvelle ville, parallèlement à la levée de toutes les contraintes susceptibles de retarder la concrétisation de ce projet colossal, notamment cel-

le relative à l'expropriation des terres dans l'intérêt public avec indemnisation de leurs propriétaires». L'assiette concernée par l'expropriation est estimée à 40% de la superficie du projet, a précisé le wali.

M. Bouazghi a également instruit les chargés du projet d'accélérer la réalisation des réseaux divers (AEP, électricité, gaz, routes et assainissement) afin qu'il soient prêts avant le lancement des installations, soulignant que la ville nouvelle accueillera, en juin 2016, les bénéficiaires de 2000 logements AADL sur un total de 52.630 unités (de différents types) programmées à la réalisation sur le même site.

Le wali a particulièrement insisté sur l'adaptation des structures culturelles, médicales et culturelles programmées à la réalisation aux exigences d'une vil-

le moderne, sur le double plan de l'esthétique et des besoins de la population.

A l'ouverture de cette réunion, la directrice de la ville nouvelle a présenté un exposé du projet, soulignant qu'une assiette globale de 2.175 ha, dont 1.558 viabilisés lui a été affectée.

Cette cité future a été conçue pour être une ville écologique, industrielle, sportive et de loisirs, afin de réduire la pression sur la capitale, a-t-elle ajouté, précisant que son pôle industriels s'étendra sur une surface de 314 ha, au moment où l'espace loisirs a été affecté d'une surface de 400 ha, et les logements d'une surface de 345 ha.

Le reste de l'assiette sera affecté à l'implantation de structures commerciales, d'affaires et de santé, indiqué la même source.

AGENCE DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE CHELIFF-ZAHREZ Recouvrement de 65 % des redevances

L'agence du bassin hydrographique de Cheliff-Zahrez a procédé au recouvrement durant 2015 de 65 % de ses redevances auprès des utilisateurs des eaux relevant du domaine public, a-t-on appris Jeudi à Tiaret de son directeur. Le total des redevances de l'agence qui couvre 12 wilayas est estimée à 100 millions DA, a indiqué M. Belkacem Maaraf, en marge d'une Journée d'Information sur l'utilisation de l'eau dans les domaines de l'industrie, des services et du tourisme.

Au sujet du recensement des usagers de l'eau, relevant du domaine public, le directeur de l'agence du bassin hydrographique de Cheliff-Zahrez a insisté sur l'impérative coopération de toutes les instances impliquées en vue d'économiser l'eau et veiller à sa préservation. Pour ce qui est de l'agri-

culture, qui constitue l'activité première dans les régions couvertes par l'agence (20 millions d'hectares suivant le prolongement naturel de l'oued Cheliff), M. Maaraf a déploré le manque de recensement du nombre d'agriculteurs qui refusent de se doter de compteurs au niveau des sources d'eau exploitées, de même que de personnes ayant d'autres activités économiques. Dans le souci d'économiser l'eau, l'agence a appelé les opérateurs dans les domaines économiques à coopérer pour recenser le nombre d'utilisateurs (industriels, agriculteurs et autres) afin d'éviter des poursuites judiciaires, a-t-il ajouté.

Selon les statistiques avancées lors de cette rencontre, les quantités d'eau utilisées en industrie, tourisme et services sur le territoire

du bassin hydrographique Cheliff-Zahrez sont estimées à plus de 466,4 millions de mètres cubes/an. Environ 44 % des redevances d'exploitation de l'eau recouvrées par l'agence sont destinés au trésor de l'État, 44 % au Fonds national de l'eau et 12 % à l'Agence nationale de gestion Intégrée des ressources en eau, organisme central gérant cinq agences de bassins hydrographiques à travers le pays. Les redevances recouvrées contribuent à soutenir les prix de l'eau potable dans les zones désertées, l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et la réalisation des projets dont ceux relatifs au dessalement de l'eau de mer et le transfert des eaux des barrages à l'irrigation, a-t-on souligné.

Cette rencontre, organisée par l'agence



hydrographique Cheliff-Zahrez, en collaboration avec la direction des ressources en eau de Tiaret, vise à informer et sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de s'acquitter des redevances en vue de collaborer au développement du secteur des ressources en eau. Des représentants des agences des bassins hydrographiques d'Oran, du Hodna et du Sahara ont assisté à cette rencontre.

APS



4 ...et une station de traitement de l'eau à Rouina

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré une station de traitement de l'eau à Rouina, d'une capacité de 500 litres/seconde (soit 43.200 m³/jour). Après avoir suivi un exposé présenté par le directeur de wilaya des ressources en eau, qui a fait état de la présence de nitrates dans les forages de la région de Djendel, Sellal a demandé aux responsables des secteurs des ressources en eau et de l'agriculture de «coordonner» leurs efforts afin de maîtriser l'utilisation des engrais chimiques et de réduire la pollution de l'eau destinée à l'utilisation quotidienne par les citoyens. A la faveur de la mise en service de cette station, les communes de Rouina, El Attaf, El Abadia, Bourached, Zeddine et El Mayenne seront alimentées à partir du barrage d'Ouled Mellouk disposant d'une capacité de 127 hm³. L'entrée en service de cette station permettra également l'irrigation de 4.835 hectares de terres agricoles (côté El Abadia) faisant partie du périmètre El Amra-El Abadia d'une superficie de 8.495 hectares. Desservant lors de son entrée en service 195.703 habitants, la station de traitement des eaux de Rouina alimentera une population estimée à 271.000 habitants à l'horizon 2030, faisant passer la dotation journalière par habitant de 130 à 200 litres.

— Tiaret / Agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez —

Recouvrement de 65% des redevances

■ L'agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez a procédé au recouvrement, durant 2015, de 65% de ses redevances auprès des utilisateurs des eaux relevant du domaine public, a-t-on appris, jeudi à Tiaret, de son directeur.

Par Salim L./APS

Le total des redevances de l'agence qui couvre 12 wilayas est estimée à 100 millions DA, a indiqué Belkacem Maaraf, en marge d'une journée d'information sur l'utilisation de l'eau dans les domaines de l'industrie, des services et du tourisme.

Au sujet du recensement des usagers de l'eau relevant du domaine public, le directeur de l'agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez a insisté sur l'impérative coopération de toutes les instances impliquées en vue d'économiser l'eau et veiller à sa préservation. Pour ce qui est de l'agriculture, qui constitue l'activité première dans les régions couvertes par l'agence (20 millions d'hectares suivant le prolongement naturel de l'oued Chellif), M. Maaraf a déploré le manque de recensement du nombre d'agriculteurs qui refusent de se doter de compteurs au niveau des sources d'eau exploitées, de même que de personnes ayant d'autres activités économiques. Dans le souci d'économiser l'eau, l'agence a appelé les opérateurs dans les domaines économiques à coopérer pour recenser le nombre d'utilisateurs (industriels, agriculteurs et autres) afin d'éviter des poursuites judiciaires, a-t-il ajouté.



Ph. A. D. R.

Selon les statistiques avancées lors de cette rencontre, les quantités d'eau utilisées en industrie, tourisme et services sur le territoire du bassin hydrographique Chellif-Zahrez sont estimées à plus de 466,4 millions de mètres cubes/an. Environ 44% des redevances d'exploitation de l'eau recouvrées par l'agence sont destinés au trésor de l'Etat, 44% au Fonds national de l'eau et 12% à l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources

en eau, organisme central gérant cinq agences de bassins hydrographiques à travers le pays. Les redevances recouvrées contribuent à soutenir les prix de l'eau potable dans les zones déshéritées, l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et la réalisation des projets dont ceux relatifs au dessalement de l'eau de mer et le transfert des eaux des barrages à l'irrigation, a-t-on souligné. Cette rencontre, organisée par

l'agence hydrographique Chellif Zahrez en collaboration avec la direction des ressources en eau de Tiaret, vise à informer et sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de s'acquitter des redevances en vue de collaborer au développement du secteur des ressources en eau. Des représentants des agences des bassins hydrographiques d'Oran, du Hodna et du Sahara ont assisté à cette rencontre.

S. L./APS

Agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez : recouvrement de 65% des redevances



TIARET - L'agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez a procédé au recouvrement durant 2015 de 65% de ses redevances auprès des utilisateurs des eaux relevant du domaine public, a-t-on appris jeudi à Tiaret de son directeur.

Le total des redevances de l'agence qui couvre 12 wilayas est estimée à 100 millions DA, a indiqué Belkacem Maaraf en marge d'une journée d'information sur l'utilisation de l'eau dans les domaines de l'industrie, des services et du tourisme.

Au sujet du recensement des usagers de l'eau, relevant du domaine public, le directeur de l'agence du bassin hydrographique de Chellif-Zahrez a insisté sur l'impérative coopération de toutes les instances impliquées en vue d'économiser l'eau et veiller à sa préservation.

AÏN-TEMOUCHENT

Un cours sur l'eau pour des collégiens



Ph.: Rachid K.

Mohamed Bensafi

L'eau, «source de vie», a été mise en relief à l'occasion d'une sortie à la station de pompage d'Aïn-Tolba, dédiée aux élèves, qui sont les premiers vecteurs de la communication dans la société. En effet, et en étroite collaboration avec l'Algérienne des eaux (ADE) d'Aïn-Temouchent, l'ONG «Défense des intérêts des utilisateurs d'eau et protection de l'environnement» que préside Boualem Belhadri, et la Maison de l'Environnement, ont initié une visite pédagogique au profit d'une cinquantaine de collégiens issus des CEM «Mazrâche Abdelmadjid» et «Fatima Rahmani», deux établissements d'Aïn-Temouchent venant de créer leurs propres clubs verts. Cette visite entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel, tracé conjointement par cette ONG et la Maison de l'Environnement, qui vise à inculquer un plus aux élèves désireux d'en savoir plus sur l'eau avant sa distribution dans les réservoirs des différentes communes. Encadrée par une équipe de cadres de l'ADE, cette manifestation a pour objectif d'instruire les notions élémentaires sur l'environnement, d'une manière générale, et sur les particularités qu'a l'eau en tant que source de vie et élément incontournable jouant un rôle déterminant dans la nature aussi bien pour les êtres vivants que pour la faune et la flore. Dans ce contexte, plusieurs fascicules, édi-

tés par l'ADE, ont été distribués à ces visiteurs d'un jour. Le pompage de l'eau, le traitement de l'eau et son adduction ont été les sujets clés des communications données sur les lieux. Le volet environnement est aussi présent dans les missions essentielles de l'ADE qui essaie d'être à l'écoute de ses abonnés. Des rencontres, des journées d'étude, des cours et des concours sont régulièrement organisés, par cette structure ouverte sur l'espace éducatif, universitaire, industriel et agricole, pour parvenir à mettre en place une politique de gestion rationnelle des ressources hydrauliques. Ses représentants animés, parallèlement, chaque lundi, au niveau de la Maison de l'Environnement, des débats avec les citoyens par le biais d'une émission consacrée à l'environnement, souvent diffusée sur les ondes de la radio locale.

Notre source a souligné aussi que l'importance de l'eau dans toutes les différentes formes de vie a constitué l'introduction dans le programme universitaire d'une dizaine de modules, traitant l'ensemble des aspects ayant trait à l'environnement et la préservation du cadre de vie, et qui feront l'objet de thèmes de référence, renforcés par des sorties pédagogiques. C'est pour dire combien l'eau, cette source de vie, fournit une foule d'informations sur son importance dans la vie animale et végétale et dans l'essor des secteurs de l'industrie et l'agriculture.